Compte rendu du conseil municipal du Lundi 27 Juillet 2026

Tous les conseillers municipaux étaient présents à l'exception de Sylvain QUEINNEC, Isabelle JEZEQUEL, Yohann LE BELLEGUIC, Jacqueline PORZIER excusés et de Magali BECAM

Lotissement Hameau des Pommiers : Travaux de viabilisation

Pour les travaux de viabilisation, à l'unanimité, le conseil municipal retient les entreprises suivantes :

- Lot 1 : Terrassement, Empierrements, Revêtement provisoire et voirie définitive : SARL TERRAMEX pour un montant de 63 279.50 € HT
- Lot 2 : Réseaux eaux pluviales et eaux usées : Sarl Cosquer Coquil pour un montant de 33 809.80 € HT
- Lot 3 : Réseau eau potable : Sarl Cosquer Coquil pour un montant de 10862.00 € HT
- Lot 4 : Maçonnerie : Entreprise Terri Terra pour un montant de 6202.70 € HT

Lotissement Hameau de Trévilis : Travaux de viabilisation

Pour les travaux de viabilisation, à l'unanimité, le conseil municipal retient les entreprises suivantes :

- Lot 1 : Terrassement, Empierrements, Revêtement provisoire et voirie définitive : SARL Cosquer Coquil pour un montant de 203 200.00 € HT
- Lot 2 : Réseaux eaux pluviales et eaux usées : Sarl Cosquer Coquil pour un montant de 120 272.80 € HT
- Lot 3 : Réseau eau potable : Sarl Cosquer Coquil pour un montant de 39360.00 € HT
- Lot 4 : Maçonnerie, Plantation : Entreprise Terri Terra pour un montant de 30 005.99 € HT

Lotissements : fixation du prix de vente du m²

A l'unanimité, le conseil municipal décide de fixer le prix de vente du m² pour les 22 lots du lotissement Hameau de Trévilis, les 5 lots du lotissement Hameau des Pommiers.

- 60.00 € TTC le prix du m² pour les primo accédants
- 65.00 € TTC le prix du m² pour les autres acquéreurs.

Cette décision concerne aussi les 3 lots du lotissement du Styvell non vendus à ce jour sauf si un compromis est signé avant le 31 décembre 2026.

Programme voirie 2026 : choix de l'entreprise

A l'unanimité, le conseil municipal retient la proposition de l'entreprise Eurovia pour un montant de 98176.15 € HT pour le programme voirie 2026 (Kerfaven Menguen, Route de Kerjegu, Mesprigent Kernabat, Kerlann, Locmenven, Kerriou)

Multisports : mise en place d'une tarification

Les activités multisports animées par Gwendal BECAM vont reprendre à compter de septembre 2026.
A l'unanimité, le conseil municipal fixe les tarifs suivants :

- 10.00 € l'année pour un enfant (de septembre 2026 à juin 2027)
- 30.00 € l'année pour un adulte (de septembre 2026 à juin 2027).

Participation Ecoles publiques de Landivisiau

La commune de Guiclan a l'obligation de participer aux frais de fonctionnement des écoles publiques de Landivisiau pour les enfants en classes spécialisées et les enfants ayant déménagé mais poursuivant leur scolarité jusqu'à la fin du cycle (maternelle ou primaire). La participation de la commune est de 950.89 €

CCPL : rapport d'activité 2025

Le conseil municipal acte de la communication du rapport d'activité de la Communauté communes du Pays de Landivisiau pour l'exercice 2025. Ce dernier est consultable sur le site de la CCPL.